

Sud Rail

LE JOURNAL QUI DÉPÔTE
MAIS QUI NE SE FAIT PAS
QUE DES AMIS

ECL LYON VALENCE ST ETIENNE

Union
syndicale
Solidaires

VENT DU SUD

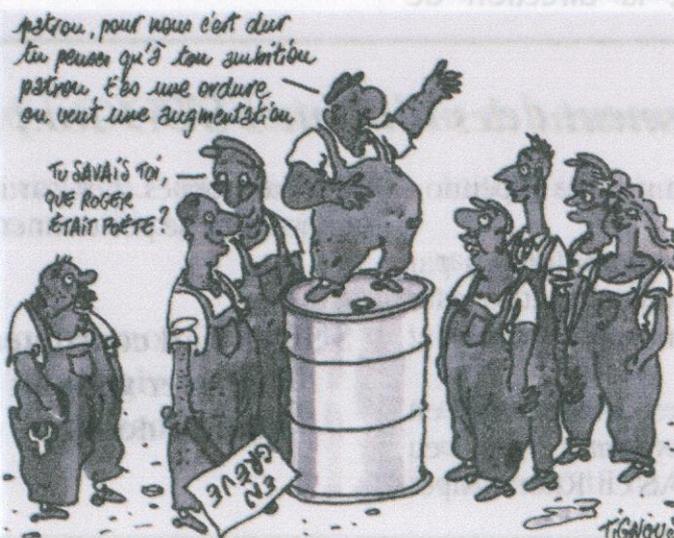
Les laissés pour compte, Levez le doigt ! Notations

SUD-Rail porte des revendications sur les notations et le déroulement de carrière des ASCT.

Pour appuyer les démarches locales, SUD-Rail a déposé une DCI nationale Trains sur ces sujets (voir DCI dans le panneau SUD-Rail).

Sur Lyon, encore trop d'ASCT sont placés sur B.1. Il en resterait 29 après les notations de mars. **SUD-Rail exige que les agents placés sur B.1 soient tous nommés à B2 immédiatement.**

Les délais de séjours sur B et sur C.1 deviennent incroyablement longs. Pour SUD-Rail, les pourcentages montrent leurs limites, c'est pourquoi **nous pensons qu'il faut s'attaquer aux délais de séjour** : Nomination à la qualif. C après maximum 9 ans d'ancienneté aux trains, à C.2 après maximum 15 ans d'ancienneté aux trains, à D.2.18 après maximum 25 ans d'ancienneté aux trains.



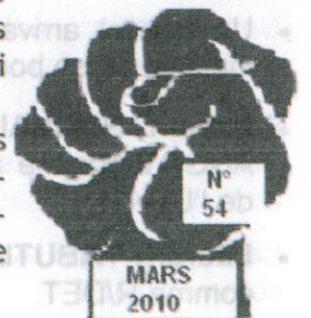
Les écoles sont maintenant principalement composées de reconversions, ce qui n'est pas sans conséquence sur le déroulement de carrière des ASCT déjà présents dans la filière. C'est pourquoi, **nous réclamons que les agents en reconversion prévus d'être notés le soient hors compte.**

Ainsi, tout le monde s'y retrouverait. Les agents en reconversion ne seraient pas lésés puisque notés hors compte.

Et les agents déjà dans la filière et qui devaient passer cette année seraient notés comme prévu.

Où sont passés les listings sur Valence ?

Les propositions de notes remises par la direction laissent entrevoir des différences d'évaluation entre les résidences. En effet, l'ordre des listings est plutôt respecté sur Lyon et St Etienne mais sur Valence, c'est comme si les listings n'existaient pas ! Trop d'agents sont sautés bien souvent sans réelle raison. A Valence, le management s'effectue à la tronche du client.



Primes à la tête du client !!!

Pour rappel, la répartition sur l'ECT de la GEXCI et de la GIR fin 2009 a été la suivante :

GEXCI (prime pour les agents d'exécution) : **149 €** en moyenne par agent ayant touché la GEXCI.

GIR (prime pour les agents d'encadrement) : **1534 €** en moyenne par agent ayant touché la GIR.

Cette 1ere injustice vient d'être suivie d'une seconde, mais après tout, ne soyons plus surpris puisqu'il n'y a rien à attendre de nos dirigeants.

Suite aux intempéries et fortes chutes de neige fin décembre-début janvier, la direction de

l'ECT a distribué une gratification à certains agents, en en oubliant beaucoup d'autres !

Impossible de savoir à qui elle a décidé de distribuer cette prime, ni sur quels critères.

Pour rappel, SUD-Rail réclamait une prime uniforme de 200 € pour tous les ASCT et RCT car tous ont participé durant cette période de neige à ce que le service public continue de fonctionner.

Le DET n'a cessé de remercier les agents dans ses gazettes, mais au moment de les remercier concrètement, il préfère distribuer, sans aucune transparence, une prime à quelques uns.

CQFD...

EAS : L'investissement des militants SUD-Rail porte ses fruits.

7500 usagers de Rhône-Alpes ont signé la pétition proposée par SUD-Rail.

Nos nombreuses interpellations de politiques par courriers ou lors de meeting ont contraint tous les partis de gauche à se positionner publiquement contre l'EAS.

C'est ainsi que le déploiement de l'EAS prévu en décembre dernier sur l'Ouest-Lyonnais n'a pas eu lieu et que tous les projets d'EAS en Rhône-Alpes

ont été stoppés. Les partis de droite, eux, refusent toujours de se positionner contre l'EAS.

SUD-Rail continuera de rester vigilant sur ce dossier.



Le jeu des chaises musicales reprend !

Dans les semaines qui viennent, plusieurs promotions ou échanges de postes vont avoir lieu au niveau de l'encadrement.

- **Michelle CORNAND** va passer assistante production au sein de l'UO TER.
- Un nouvel arrivant sera nommé chef CPST mais ça ne se bouscule pas au portillon.
- **Fabien ROCHAIX** va remplacer Dominique ANGOT comme assistant production au sein de l'UO GL.
- **Laurent TABUTIAUX** va remplacer **Eric VIAU** comme R/DET.

- **Didier LEGER** va remplacer **Cédric ORTIZ** au pôle métier.

Pour rappel, **Gaëlle VOILLAUME** a remplacé **Gaëlle SOUCHON** au poste de RRRH en janvier.

Tous ces changements vont-ils améliorer les choses au sein de l'ECT ou bien comme les multiples changements de ces dernières années, il ne faut rien en attendre.

Nous avons bien une petite idée... mais à chacun son avis !

UN PETIT POINT DE RÉGLEMENT POUR NE PLUS SE FAIRE ENFLER

IMC

suite à modifications de commandes

La direction SNCF a donc été condamnée par les Prud'hommes de Nantes car elle ne verse pas d'IMC pour des modifs n'impactant pas les horaires alors que la réglementation prévoit que ce soit fait.

Nos dirigeants n'ont toutefois pas l'intention de payer les IMC et de se conformer à la Loi.

SUD-Rail appelle les agents à conserver toutes leurs modifications de commande pour être en mesure de réclamer leur dû.

SUD-Rail ne lâchera pas la direction sur ce sujet.

Pour vous informer en direct, un réflexe :

www.sudraillyon.org

Conditions de récupération des Fériés

| | | | A récupérer avant le |
|----|-------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| F1 | 1 ^{er} de l'an | Vendredi 1 ^{er} janvier 2010 | Mercredi 30 juin 2010 |
| F2 | Pâques | Lundi 04 Avril 2010 | Jeudi 30 septembre 2010 |
| F3 | 1 ^{er} mai | Samedi 1 ^{er} mai 2010 | Jeudi 30 septembre 2010 |
| FV | 8 Mai | Samedi 08 mai 2010 | Jeudi 30 septembre 2010 |
| F4 | Pentecôte | Jeudi 13 Mai 2010 | Jeudi 30 septembre 2010 |
| F5 | Ascension | Lundi 24 Juin 2010 | Jeudi 30 septembre 2010 |
| F6 | Fête Nationale | Mercredi 14 Juillet 2010 | Vendredi 31 Décembre 2010 |
| F7 | 15 Août | Dimanche 15 Août 2010 | Vendredi 31 Décembre 2010 |
| F8 | Toussaint | Lundi 1 ^{er} Novembre 2010 | Jeudi 31 mars 2011 |
| F9 | 11 Novembre | Jeudi 11 Novembre 2010 | Jeudi 31 mars 2011 |
| F0 | Noël | Samedi 25 Décembre 2010 | Jeudi 31 mars 2011 |

Retour sur les Consignes Syndicales et Permanences CPST...

Durant 15 jours, les organisations syndicales SUD-Rail et CGT ont tenu des permanences en CPST afin de vous soutenir dans l'application des consignes syndicales.

Trois consignes syndicales sont en cours sur l'ECT :

1. **Respect impératif de 2 agents par rame de TGV Duplex.**
2. **Respect de l'agent C sur les trains de nuits où il en est prévu un.**
3. **Interdiction de RHR réduits sauf suite à retard de trains sur la journée précédant le RHR.**

Nous avons pu constater sur les 15 jours de permanences que comme par miracle, ces 3 points ont été respectés par la CPST.

Vos délégués n'ont eu à intervenir qu'exceptionnellement pour faire appliquer ces consignes.

Nous appelons tous les agents à se faire respecter et à continuer de faire appliquer ces 3 consignes syndicales.

Le 23 Mars :

*Une 24 H carrée de plus
ou une reconductible ?*

A vous de choisir !

La direction de la SNCF s'attaque à tous nos acquis et s'emploie à casser notre entreprise.

Face à cela, 2 options :

- Ne rien faire, faire semblant de négocier et appeler à une grève de 24H tous les 2 ou 3 mois !
- Donner les moyens aux cheminots de lutter réellement en déposant un préavis de grève reconductible et en laissant le choix aux cheminots de reconduire ou non la grève et ainsi de donner la possibilité d'instaurer un bras de fer avec la direction.
- Alors que toutes les fédérations s'étaient engagées après l'ultimatum du 3 février à proposer aux cheminots un mouvement très fort et d'un très haut niveau... les fédérations CFDT, CGT, UNSA déposent un nouveau préavis carré de 24H. La fédération SUD-Rail après l'avoir proposé en vain aux autres fédérations a décidé de déposer un préavis reconductible à compter du 22 mars 20H et appelle tous les cheminots à réaliser l'unité à la base.

AGENDA

18 mars : DP

23 mars : Grève reconductible

**La stratégie
du 24H carré
tourne
en rond !**

Pour avancer, suivez la flèche !

La petite maxime du VENT DU SUD n° 54

**« L'histoire n'est pas dans les mots,
elle est dans la lutte »**